Amnesty International : « Expulser les migrants n'est pas la solution »

17/07/2013 à 16h30

Amnesty International est préoccupée par les récentes déclarations du Premier ministre de Malte, indiquant que le pays pourrait procéder au refoulement de bateaux transportant des étrangers et à des expulsions collectives de personnes se trouvant déjà sur le territoire maltais.

Le gouvernement de Malte a fait savoir qu'il étudiait «toutes les solutions» pour faire face à l'afflux récent d'étrangers. Il a déclaré qu'il envisageait de refouler des bateaux.

> *Amnesty International est préoccupée par le fait que le gouvernement a laissé entendre qu'il n'excluait pas de mener des expulsions collectives.*

De telles pratiques seraient contraires à l'article 4 du Protocole n° 4 à la Convention européenne des droits de l'homme, ratifié par Malte, et violeraient en outre le principe de non-refoulement.

Ces préoccupations sont d'autant plus fortes que, selon certaines informations, le gouvernement avait affrété deux avions de la compagnie Air Malta pour renvoyer la nuit même une partie des Somaliens arrivés à Malte le 9 juillet.

Ces informations avaient amené les avocats à demander à la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) de prendre des mesures provisoires pour empêcher les expulsions.

amnesty.ch